



Convention entre Grand Chambéry et l'association Chambéry Savoie bande dessinée

Subvention

Octobre 2026

GRAND CHAMBÉRY

DIRECTION DES GRANDS EQUIPEMENTS

Piscine - Parc de Buisson Rond - Rue Sainte Rose – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 85 88 88 - grandchambery.fr

Il est ainsi convenu entre

L'association Chambéry Savoie bande dessinée, association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901 et domiciliée Maison des Associations, 67 rue St François de Sales 73000 CHAMBERY, représentée par son président dûment autorisé, Monsieur **Serge Ripoll**,

d'une part,

Et :

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry, domiciliée 106, allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par Monsieur **Jean-Benoît Cerino**, vice-président chargé des grands équipements, dûment habilité par la délibération du Conseil communautaire n°xxx-26 C,

d'autre part,

Présentation

L'association Chambéry Savoie bande dessinée organise tous les ans le Festival de la bande dessinée à Chambéry. En 2026 le 50^{me} Festival se tiendra exceptionnellement au parc des expositions, en raison de travaux en cours à la salle Le Manège.
9 000 visiteurs sont attendus.

Pour l'édition 2026, le budget de la manifestation est de l'ordre de 258 000€ dont 50 000€ TTC de locatif et fluides et 27 000€ TTC de prestations facturés par SavoieExpo Evénements.

Article 1 - Objet

Grand Chambéry verse une subvention de 35 000 € à l'association Chambéry Savoie bande dessinée, dans le cadre de l'organisation du 50^{ème} Festival de la bande dessinée qui aura lieu à Chambéry au parc des expositions en octobre 2026.

Article 2 – Modalités de soutien

La subvention sera versée à l'association Chambéry Savoie bande dessinée en une fois en octobre 2026.

Article 3 – Durée de validité

La présente convention est conclue une fois pour l'année 2026.

A Chambéry, le.....

Serge RIPOLL
Le président de Chambéry Savoie
Bande dessinée

Jean-Benoît CERINO
Vice-président chargé des grands
équipements, des relations avec les clubs
sportifs et de la participation citoyenne